

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Lancement des recrutements et déploiement des premiers Conseillers numériques sur l'ensemble du territoire, pour accompagner les citoyens à mieux utiliser les outils numériques au quotidien

Paris, le 30 avril 2021

N°943

Dans le cadre du plan de relance, la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) confie à la Banque des Territoires le mandat d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative "Conseillers numériques France Services".

Financée par le plan France Relance (250 millions d'euros), cette initiative permet de recruter, former et déployer 4 000 Conseillers numériques France services sur l'ensemble du territoire, qui proposeront des ateliers d'initiation au numérique à tous les Français.

Les recrutements et formations débutent dès ce mois d'avril. Déjà plus de 1695 recrutements sont ouverts dans 89 départements. D'ici la fin de l'été, 1 000 conseillers devraient prendre leurs fonctions au sein de structures publiques (mairies, centres sociaux, maisons France Services, médiathèques...) ou privées (entreprises de l'économie sociale et solidaire, associations...), où ils proposeront des ateliers thématiques, des accompagnements personnalisés ou des aides ponctuelles aux usagers désireux d'améliorer leurs compétences numériques, notamment :

- Allumer, mettre à jour et utiliser un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable ;
- Rechercher des informations et des contenus sur Internet ;
- Ecrire, envoyer et recevoir des courriels (employeur, proches, administration) ;
- Communiquer en vidéoconférence.

La Banque des Territoires appuiera l'ANCT dans l'opérationnalisation de cette initiative, dans la lignée de sa mobilisation en faveur de l'inclusion numérique aux côtés de l'Etat.

Yves Le Breton, directeur général de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires, et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, ont signé avec les ministres la convention donnant mandat à la Banque des Territoires, de mettre en œuvre le dispositif Conseillers numériques.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires :

- anime et opère le dispositif de formation des conseillers ;
- assure le suivi, l'animation et l'outillage numérique du réseau des conseillers ;

- et verse, pour le compte de l'Etat, les subventions aux structures accueillant les conseillers.

Le Programme Société Numérique de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires assure quant à lui le pilotage de ce dispositif majeur de la politique publique en faveur de l'inclusion numérique voulue par le Gouvernement. Le déploiement de la plateforme conseiller-numerique.fr qui outille les conseillers et leurs employeurs a été assuré par la Start Up d'Etat Conseiller numérique, développée sous maîtrise publique au sein de l'Incubateur des Territoires de l'ANCT.

« Le Gouvernement a fait de l'accès au très haut débit le principal chantier d'aménagement du territoire de la décennie. Mais à quoi bon avoir la fibre optique chez soi si on ne sait pas se servir d'internet et d'un ordinateur ? Les Conseillers numériques France services sont là pour accompagner, rassurer et former tous ceux pour qui ces nouveaux outils sont difficiles à maîtriser. Parce que l'humain et le numérique vont de pair. Et que les lieux ne sont rien sans les liens. » déclare Jacqueline Gourault.

« Convaincus, que l'innovation technologique ne sera vécue comme un progrès que si chacun peut en bénéficier, nous avons décidé avec Bruno Le Maire et Jacqueline Gourault, de faire de l'inclusion numérique une véritable politique publique en allouant 250 millions d'euros dans le cadre du plan France relance pour résorber la fracture numérique. Les 4000 Conseillers numériques France Services qui vont progressivement arriver sur le terrain sont essentiels pour relever ce défi. Aujourd'hui, alors que déjà plus de 1600 recrutements sont en cours dans 89 départements, il est essentiel que les équipes nationales soient fortes et solides afin de piloter le plan de relance, en concertation avec les préfetures, les collectivités et les acteurs locaux. » déclare Cédric O.

Pour Yves Le Breton, directeur général de l'ANCT : *« L'inclusion numérique de chacun répond à la fois à une exigence d'équité territoriale et de développement local. En facilitant l'accès aux droits, l'acquisition de nouvelles compétences, les échanges avec ses proches ou la mobilité professionnelle, les Conseillers Numériques France Services apporteront un accompagnement de qualité à nos concitoyens connaissant des difficultés avec le numérique. L'ANCT a répondu présente à la demande du Gouvernement et a montré sa capacité à constituer en quelques semaines une équipe projet, une plateforme numérique et lancer le dispositif avec toute l'exigence et la rapidité qu'exige le plan France Relance venant répondre à la crise que connaît notre pays. »*

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires indique *« Tous les Français doivent pouvoir se sentir à l'aise avec le numérique qui est devenu un canal de communication et d'échange quasiment indispensable. En formant et en déployant ces 4 000 conseillers numériques partout en France, nous nous assurons, avec le secrétariat d'état au Numérique et l'Anct, que tous les citoyens, même les plus isolés, auront accès à un accompagnement dans la prise en main des outils digitaux. Ainsi, la Banque des Territoires est une nouvelle fois au rendez-vous de la lutte contre la fracture territoriale, numérique et sociale ».*

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

Contacts presse :

Cabinet de Jacqueline Gourault : 01 44 49 89 06 - communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 - presse@numerique.gouv.fr

Banque des Territoires : Marie-Caroline Cardi - 06 38 53 97 67 - marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr